

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19-

055980

No 2263

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3161

Société : CASA

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : MOUJTAHID ABDELRATHIM

Date de naissance : 14/05/1955

Adresse : CITE Djemaa Rue 131 N° 09 CASA

Jemaa 05

Tél. 06 61 72 75 46 des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

dr. Samira GUASMIATI
Médecin Généraliste
C. U. d'Échographie Générale
Jacilla 5, Rue 63 à la cité Djemaa
CASABLANCA
022 99 15 02 065 35 0000

Date de consultation : 24/01/2022

Nom et prénom du malade : MOUJTAHID Abderrahim Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : DRID + HTA + Toux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 22/01/2022

Signature de l'adhérent(e) : AB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/01/2022	C	1	150 DH	Dr. Samira Médecin d'Échoair 3, Rue 62 BP 570 = 065 35 69 91

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SBATA TAZI Rafia 259-261 Bd. Sakia El Hamra Jamila 5 C.D - Casablanca Tél:0522 371 915-IF 49628100 INPE:092052562-Pat:37426120	24.01.2022	1137,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	

DOCTEUR Samira GUASMIATE
Omnipraticienne
C.U.D'Echoigraphie Générale

CASABLANCA, le : 24/01/2023

PHARMACIE SBATA

TAZI Rafiaa
259-261 Bd Sakia El Hamra
Jamila 5 C.D - Casablanca
Tél: 0522 371 915-IF: 49628100
INPE: 092052562-Pat: 37426120

ORDONNANCE

N^o Mousiati ID

78.70 x 21 Diclofenac 60 mg x 4

2 gp Glucovatin 50 mg x 2 ml

201.80 x 2 9/

PHARMACIE SBATA

TAZI Rafiaa
259-261 Bd Sakia El Hamra
Jamila 5 C.D - Casablanca
Tél: 0522 371 915-IF: 49628100
INPE: 092052562-Pat: 37426120

1390.00 3)

Glucofate



72.40 4)

Fliptop 500

LOT : 621
PER : 05/23
PPV : 172.40 DH

36.40 5)

Kopred 20 mg x 20

LOT : 4392
UT. AV : 10-24
P.P.V : 36 DH 40

130.00 6)

2 gp leustin

LOT : 20E12
PER : 10/2023
RHINATHIOL 5% AD
SIROP FL 125 ML
P.P.V : 30DH00
6 118000 061427

108.00 x 2 7)

20kust 50 mg x 30

47.20 8)

2 gp leustin

Dr. Samira GUASMIATE
Médecin Généraliste
C.U.D'Echoigraphie Générale
Bd. Dakhla, Jamila 5, rue 62, n°3 Cité Djemaa (Sbata) Ben Msik Casablanca
Tél : 05 22 59 75 70 GSM : 0665 35 69 92 email : healthisgold@hotmail.com

LOT : 8974
UT.AV : 05 - 26
P.P.V : 47DH20

146.60 91

Myoster 8,
Lepphies à la fr

Maphar
Bd. Hlimi N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Mycoster 8% sol f3ml
P.P.V : 146,60 DH

E 118001 182589

1137.60

Dr. Samira GUASMAIS
Médecin Généraliste
C. U. d'écho cardiologie générale
Jawilia 5, Rue 6, Casablanca
065 35 69 99
022 59 75 70 = 065 35 69 99

108,00

108,00

20,80

20,80

78,70

78,70